RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00391
Numéro SIREN : 423 571 934
Nom ou dénomination : EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2018 sous le numéro de dépôt 1594

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

EXPERTIS CFE AUDIT & CONSEIL
2 ALLEE D'EVRY
Technopole Nancy Brabois CS 60132
54603 VILLERS LES NANCY CEDEX

V/REF :
N/REF : 1999 B 391 / 2018-B-1594

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 27/02/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/08/2017.

Concernant la société

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL
Société anonyme
Technopole Nancy Brabois - 2, allée d'Evry
54600 Villers-les-Nancy

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1594 le 28/02/2018

R.C.S. NANCY 423 571 934 (1999 B 391)

Fait à NANCY le 28/02/2018,
LE GREFFIER ASSOCIE



Expertis cfe
AUDIT & CONSEIL

VILLERS-LÈS-NANCY | TOUL | ÉPINAL | METZ
FREYMING-MERLEBACH | THIONVILLE-YUTZ | VERDUN | COLMAR
MEMBRE INDÉPENDANT AUDECIA

Villers les Nancy, le 26 février 2018



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY
Registre du Commerce
Rue du Maréchal Juin
BP 30108

54003 NANCY Cedex

SG/MJD

Objet : **SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL**
423 571 934 R.C.S NANCY

Monsieur le Greffier,

Vous trouverez ci-joint, les documents sociaux concernant la société citée en référence et relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, à savoir :

- Résolution d'affectation du résultat,
- Comptes annuels,
- Annexe légale,
- Rapport du Commissaire aux Comptes.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire parvenir le récépissé de dépôt au Cabinet

EXPERTIS CFE Audit et Conseil
Technopôle Nancy Brabois
2 Allée d'Evry
C.S. 60132
54603 VILLERS LES NANCY CEDEX

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

Sylvie GATTO
Responsable Juridique

P.J. : 1 Chèque bancaire d'un montant de **46,37 euros.**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Lorraine et Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Nancy. S.A au capital de 5 000 000 € | 423 571 934 RCS Nancy | N°TVA intracommunautaire FR03 423 571 934

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 8

Adresse de l'entreprise : 2 Allée d'Evry 54600 VILLERS-LES-NANCY — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 2 3 5 7 1 9 3 4 0 0 0 2 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/08/2017

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CO	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	38 579	AG 38 579	
		Fonds commercial (1)	AH	5 961 070	AI	5 961 070
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	93 593	AO	93 593
		Constructions	AP	1 115 957	AQ 814 209	301 748
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	845 569	AU 622 157	223 412
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	331 130	CV	331 130
		Créances rattachées à des participations	BB	117 004	BC	117 004
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF	920	BG	920
		Autres immobilisations financières*	BH	35 198	BI	35 198
		TOTAL (II)	BJ	8 539 025	BK 1 474 946	7 064 078
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	7 812	BM	7 812
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 145	BW	3 145
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 557 709	BY 658 272	3 899 437
		Autres créances (3)	BZ	1 752 427	CA	1 752 427
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 554	CE	1 554
		Disponibilités	CF	1 146 520	CG	1 146 520
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	123 996	CI	123 996
		TOTAL (III)	CJ	7 593 166	CK 658 272	6 934 894
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 132 191	1A 2 133 218	13 998 973

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 480 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 000)	DA	5 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	817 107
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	332 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	422 265
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	335 391
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	195 022
	TOTAL (I)	DL	7 101 987
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	77 620
	Provisions pour charges	DQ	281 720
	TOTAL (III)	DR	359 340
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	159 945
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 263 046
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	260 776
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 618 713
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	193 126
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 042 036
	TOTAL (IV)	EC	6 537 645
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	13 998 973

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 434 935
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	243

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 272	FB		FC	6 272
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	7 818 797	FH		FI	7 818 797
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 825 069	FK		FL	7 825 069
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	22 989
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	233 993
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 222
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 083 274
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	16 942
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 228
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	5 635
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 386 876
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	212 912
	Salaires et traitements*					FY	3 471 430
	Charges sociales (10)					FZ	1 380 110
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	92 135
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	154 656
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	32 843
	Autres charges (12)					GE	88 039
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 845 811
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	237 462
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	118 694
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	36
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 411
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	134 142
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 195
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	13 195
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	120 946
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	358 409

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	348
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	247
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	595
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 197
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 747
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	10 264
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 208
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(19 612)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	3 405
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 218 013
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 882 621
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	335 391

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	36 977
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 13 998 973 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 335 392 euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :
- Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce
- La loi N° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements comptables :
 - 2006 - 06 et 2000 - 07 sur les passifs
 - 2002 - 10 sur les amortissements et les dépréciations des actifs
 - 2004 - 06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
* Constructions : 2 à 50 ans
* Agencements des constructions : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 16 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau et informatqiue : 1 à 5 ans
* Mobilier : 2 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

En l'absence de limite prévisible des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation des fonds de commerce n'est pas limitée et les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation est effectué à la clôture et si la valeur obtenue est inférieure à la valeur d'actif, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 175 266 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice clos au 31/12/2016 alors que le CICE théorique couru à la date de clôture de cet exercice (31/08/2017) sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant (31/08/2018).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 961 071			5 961 071
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 960		62 381	38 579
Immobilisations incorporelles	**6 062 031**		**62 381**	**5 999 650**
- Terrains	93 594			93 594
- Constructions sur sol propre	1 029 774			1 029 774
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	86 183			86 183
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	273 307	13 562	2 068	284 802
- Matériel de transport	9 536			9 536
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	632 108	6 871	87 747	551 232
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 124 502**	**20 433**	**89 814**	**2 055 121**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	396 302	52 080	248	448 135
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	35 199	920		36 119
Immobilisations financières	**431 501**	**53 000**	**248**	**484 253**
ACTIF IMMOBILISE	**8 618 034**	**73 434**	**152 443**	**8 539 025**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		20 433	53 000	73 434
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**20 433**	**53 000**	**73 434**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	62 381	89 814	248	152 443
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**62 381**	**89 814**	**248**	**152 443**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2017
Éléments achetés	207 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	5 754 071
Total	**5 961 071**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI COFIMMO 54600 VILLERS LES NANCY	30 490	66 648	99,95	66 648
SCI SAUT LE CERF 54600 VILLERS LES NANCY	15 245	16 594	99,90	16 594
SCI VAL D'ORNAIN 54602 VILLERS LES NANCY CEDEX	15 245	35 538	99,90	35 538
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	328 782	328 782	111 458		118 695
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 960		62 381	38 579
Immobilisations incorporelles	**100 960**		**62 381**	**38 579**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	738 031	9 469		747 500
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	62 607	4 103		66 710
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	171 212	19 618	2 068	188 762
- Matériel de transport	9 536			9 536
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	452 661	58 946	87 747	423 860
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 434 045**	**92 136**	**89 814**	**1 436 367**
ACTIF IMMOBILISE	**1 535 006**	**92 136**	**152 195**	**1 474 946**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 587 256 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	117 004		117 004
Prêts	920	480	440
Autres	35 199		35 199
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 557 710	4 557 710	
Autres	1 752 427	1 752 427	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	123 996	123 996	
Total	**6 587 256**	**6 434 613**	**152 643**
Prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	80		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	1 391 895
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	180 573
PRODUITS A RECEVOIR	28 698
Total	**1 601 166**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 000,00 euros décomposé en 63 500 titres d'une valeur nominale de 78,74 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTIONS ORDINAIRES	55 737			55 737
ACTIONS NOMINATIVES A DIVIDENDE MA	7 763			7 763
TOTAL	**63 500**			**63 500**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	184 758	10 264		195 022
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**184 758**	**10 264**		**195 022**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		10 264		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	263 997	17 723			281 720
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	71 541	15 120	9 041		77 620
Total	**335 538**	**32 843**	**9 041**		**359 340**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		32 843	9 041		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 537 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	243	243		
- à plus de 1 an à l'origine	159 702	56 992	102 711	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 777	260 777		
Dettes fiscales et sociales	2 548 588	2 548 588		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	1 526 299	1 526 299		
Produits constatés d'avance	2 042 036	2 042 036		
Total	**6 537 645**	**6 434 935**	**102 711**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	45 008			
(**) Dont envers les associés	1 333 172			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 193 euros.

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNIS DIVERS	94 871
INT. COURUS/EMPRUNTS	49
ASSOCIES - INTERETS COURUS	10 877
CONGES A PAYER	356 777
INTERESSEMENT	55 734
SALAIRES PRIMES A PAYER	434 028
CHARGES SOCIALES / CP	159 670
ORGANISMES SOCIAUX A PAY.	102 808
CH.SOC./PRIMES A PAYER	195 313
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	40 760
CH. FISCALES S/ PROV	16 842
CHARGES A PAYER DIVE	14 974
Total	**1 482 703**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	123 996		
Total	**123 996**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
HONORAIRES FACT D AVANCE	2 042 036		
Total	**2 042 036**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2017
HONO. COMMISSARIAT	194 094
PRESTATIONS FORMATION	4 275
VENTES DE MARCHANDISES	6 272
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	52 601
HONO. COMPTABLES	7 042 436
PRESTATIONS GROUPE	525 391
TOTAL	**7 825 070**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels 4 920 euros.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 281 720 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 281 720 euros

Le montant de l'engagement tient compte des paramètres suivants :

Taux d'actualisation retenue pour l'étude, taux 2016 : 1.48%

Augmentation annuelle des salaires de 1.50 % constant

Départ prévu, sauf dérogation individuelle, à 66 ans pour les cadres et à 64 ans pour les non cadres

Taux de rotation : 4 % constant pour les cadres, 5 % constant pour les non cadres

Taux de charges sociales patronales : 45 % pour les cadres, 40 % pour les non cadres

Départ à l'initiative du salarié

L'année des calculs retenue est 2017

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL
Société Anonyme
au capital de 5 000 000 euros
Siège social : Technopôle Nancy Brabois
2 Allée d'Evry
54600 VILLERS LES NANCY
423 571 934 RCS NANCY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 FEVRIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017 s'élevant à 335 391,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	335 391,87 euros
A la réserve légale	16 769,59 euros
Solde	318 622,28 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	124 512,72 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	443 135,00 euros
A titre de dividendes prioritaires 5,89 euros de dividende par action pour les 7 763 actions à dividendes prioritaires soit	45 724,00 euros
A titre de premier dividende (5% du montant libéré et non remboursé des 55 737 des actions ordinaires) soit et 3,937 euros de dividende par action ordinaire	219 437,00 euros

A titre de superdividende
Attribué à toutes les actions
Soit 2,80 euros par action 177 974,00 euros

soit un montant total de dividende de 443 135,00 euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués aux personnes physiques au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 87,62 euros,

- le montant des revenus distribués aux personnes morales au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 443 040,64 euros.

- le montant des revenus distribués aux personnes physiques au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 non éligibles (PEA) à la réfaction de 40 % s'élève à 6,74 euros.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable, peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant éligible à la réfaction de 40% pour les personnes physiques	Montant éligible à la réfaction de 40% pour les personnes morales	Montant non éligible à la réfaction de 40% pour les personnes physiques
31/12/2014	443 135,00	80,88	443 047,38	6,74
31/12/2015	443 135,00	87,62	443 040,64	6,74
31/12/2016	443 135,00	87,62	443 040,64	6,74

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 février 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

Société Anonyme au capital de 5.000.000 €

Technopôle de Nancy Brabois

2 allée d'Evry – 54600 VILLERS LES NANCY

R.C.S. Nancy 423.571.934

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2017

Dominique Thomassin

Expert-Comptable Diplômé par l'Etat
Inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Lorraine
Commissaire aux Comptes de Sociétés
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

Société Anonyme au capital de 5 000 000 €

Technopôle Nancy Brabois

2 Allée d'Evry – 54 600 VILLERS LES NANCY

R.C.S Nancy 423.571.934

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2017

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL relatifs à l'exercice de 8 mois clos le 31 aout 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

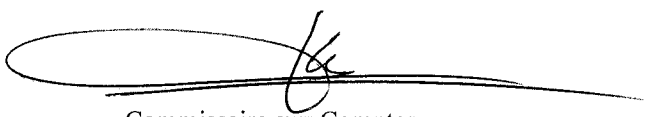
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Villers-lès-Nancy, le 5 février 2018

Dominique THOMASSIN



Commissaire aux Comptes

Annexe : « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
***ACTIF IMMOBILISE**				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	38 579	38 579		
Fonds commercial	5 961 071		5 961 071	5 961 071
Immobilisations corporelles				
Terrains	93 594		93 594	93 594
Constructions	1 115 958	814 210	301 748	315 320
Autres immobilisations corporelles	845 570	622 157	223 412	281 543
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	448 135		448 135	396 302
Prêts	920		920	
Autres immobilisations financières	35 199		35 199	35 199
Total	**8 539 025**	**1 474 946**	**7 064 079**	**7 083 028**
***ACTIF CIRCULANT**				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	7 813		7 813	13 448
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 557 710	658 272	3 899 438	4 543 621
Fournisseurs débiteurs	106 754		106 754	26 547
Personnel	700		700	
Etat, Impôts sur les bénéfices	10 714		10 714	268 867
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 416		19 416	45 172
Autres créances	1 614 843		1 614 843	1 175 355
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	3 145		3 145	
Valeurs mobilières de placement	1 555		1 555	1 555
Disponibilités	1 146 520		1 146 520	613 221
Charges constatées d'avance	123 996		123 996	98 449
Total	**7 593 166**	**658 272**	**6 934 894**	**6 786 235**
***COMPTES DE REGULARISATION**				
Total				
TOTAL ACTIF	**16 132 191**	**2 133 218**	**13 998 973**	**13 869 263**

Bilan

	Net au 31/08/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
*** CAPITAUX PROPRES**		
Capital social ou individuel	5 000 000	5 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	817 107	817 107
Réserve légale	332 201	317 613
Autres réserves	422 266	588 234
Résultat de l'exercice	**335 392**	**291 754**
Provisions réglementées	195 022	184 758
Total	**7 101 988**	**7 199 467**
***AUTRES FONDS PROPRES**		
Total		
***PROV./ RISQUES ET CHARGES**		
Provisions pour risques	77 620	71 541
Provisions pour charges	281 720	263 997
Total	**359 340**	**335 538**
***DETTES**		
Emprunts	*159 702*	*104 721*
Découverts et concours bancaires	*243*	*120*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	159 946	104 841
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 263 047	779 209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 777	336 338
Personnel	*875 100*	*724 026*
Organismes sociaux	*695 009*	*856 379*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*920 877*	*960 956*
Autres dettes fiscales et sociales	*127 727*	*14 601*
Dettes fiscales et sociales	2 618 714	2 555 961
Autres dettes	193 127	189 655
Produits constatés d'avance	2 042 036	2 368 255
Total	**6 537 645**	**6 334 259**
TOTAL PASSIF	**13 998 973**	**13 869 263**

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/08/17 8 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	6 272	0,08	8 601	0,08	-2 329	-27,08
Production vendue	7 818 797	99,92	11 284 306	99,92	-3 465 509	-30,71
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 825 070	100,00	11 292 907	100,00	-3 467 838	-30,71
Total	**7 825 070**	**100,00**	**11 292 907**	**100,00**	**-3 467 838**	**-30,71**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	16 943	0,22	23 307	0,21	-6 365	-27,31
Achats de matières premières	4 228	0,05	3 514	0,03	714	20,33
Var. Stock de matières premières	5 635	0,07	-6 874	-0,06	12 509	-181,98
Total	**26 806**	**0,34**	**19 948**	**0,18**	**6 859**	**34,38**
MARGE SUR M/SES ET MAT	**7 798 263**	**99,66**	**11 272 960**	**99,82**	**-3 474 696**	**-30,82**
PRODUITS						
Subventions d'exploitation	22 990	0,29	42 250	0,37	-19 261	-45,59
Autres produits	235 216	3,01	283 140	2,51	-47 924	-16,93
Total	**258 205**	**3,30**	**325 390**	**2,88**	**-67 184**	**-20,65**
CHARGES						
Autres achats et charges externes	2 386 877	30,50	3 610 314	31,97	-1 223 437	-33,89
Impôts, taxes et versements assimilés	212 913	2,72	358 770	3,18	-145 857	-40,65
Salaires et Traitements	3 471 431	44,36	4 954 717	43,87	-1 483 286	-29,94
Charges sociales	1 380 110	17,64	2 024 804	17,93	-644 694	-31,84
Amortissements et provisions	279 635	3,57	353 703	3,13	-74 068	-20,94
Autres charges	88 040	1,13	81 465	0,72	6 575	8,07
Total	**7 819 006**	**99,92**	**11 383 773**	**100,80**	**-3 564 768**	**-31,31**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**237 463**	**3,03**	**214 576**	**1,90**	**22 887**	**10,67**
Produits financiers	134 142	1,71	131 445	1,16	2 697	2,05
Charges financières	13 196	0,17	11 089	0,10	2 106	18,99
Résultat financier	**120 947**	**1,55**	**120 356**	**1,07**	**591**	**0,49**
RESULTAT COURANT	**358 410**	**4,58**	**334 932**	**2,97**	**23 478**	**7,01**
Produits exceptionnels	596	0,01	249		347	139,59
Charges exceptionnelles	20 209	0,26	22 138	0,20	-1 930	-8,72
Résultat exceptionnel	**-19 613**	**-0,25**	**-21 890**	**-0,19**	**2 277**	**-10,40**
Impôts sur les bénéfices	3 405	0,04	21 288	0,19	-17 883	-84,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	**335 392**	**4,29**	**291 754**	**2,58**	**43 637**	**14,96**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 13 998 973 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 335 392 euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :
- Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce
- La loi N° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements comptables :
 - 2006 - 06 et 2000 - 07 sur les passifs
 - 2002 - 10 sur les amortissements et les dépréciations des actifs
 - 2004 - 06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
* Constructions : 2 à 50 ans
* Agencements des constructions : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 16 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau et informatqiue : 1 à 5 ans
* Mobilier : 2 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

En l'absence de limite prévisible des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation des fonds de commerce n'est pas limitée et les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation est effectué à la clôture et si la valeur obtenue est inférieure à la valeur d'actif, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 175 266 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice clos au 31/12/2016 alors que le CICE théorique couru à la date de clôture de cet exercice (31/08/2017) sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant (31/08/2018).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 961 071			5 961 071
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 960		62 381	38 579
Immobilisations incorporelles	**6 062 031**		**62 381**	**5 999 650**
- Terrains	93 594			93 594
- Constructions sur sol propre	1 029 774			1 029 774
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	86 183			86 183
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	273 307	13 562	2 068	284 802
- Matériel de transport	9 536			9 536
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	632 108	6 871	87 747	551 232
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 124 502**	**20 433**	**89 814**	**2 055 121**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	396 302	52 080	248	448 135
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	35 199	920		36 119
Immobilisations financières	**431 501**	**53 000**	**248**	**484 253**
ACTIF IMMOBILISE	**8 618 034**	**73 434**	**152 443**	**8 539 025**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		20 433	53 000	73 434
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**20 433**	**53 000**	**73 434**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	62 381	89 814	248	152 443
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**62 381**	**89 814**	**248**	**152 443**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2017
Éléments achetés	207 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	5 754 071
Total	**5 961 071**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI COFIMMO 54600 VILLERS LES NANCY	30 490	66 648	99,95	66 648
SCI SAUT LE CERF 54600 VILLERS LES NANCY	15 245	16 594	99,90	16 594
SCI VAL D'ORNAIN 54602 VILLERS LES NANCY CEDEX	15 245	35 538	99,90	35 538
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	328 782	328 782	111 458		118 695
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 960		62 381	38 579
Immobilisations incorporelles	**100 960**		**62 381**	**38 579**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	738 031	9 469		747 500
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	62 607	4 103		66 710
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	171 212	19 618	2 068	188 762
- Matériel de transport	9 536			9 536
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	452 661	58 946	87 747	423 860
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 434 045**	**92 136**	**89 814**	**1 436 367**
ACTIF IMMOBILISE	**1 535 006**	**92 136**	**152 195**	**1 474 946**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 587 256 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	117 004		117 004
Prêts	920	480	440
Autres	35 199		35 199
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 557 710	4 557 710	
Autres	1 752 427	1 752 427	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	123 996	123 996	
Total	**6 587 256**	**6 434 613**	**152 643**
Prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	80		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	1 391 895
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	180 573
PRODUITS A RECEVOIR	28 698
Total	**1 601 166**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 000,00 euros décomposé en 63 500 titres d'une valeur nominale de 78,74 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTIONS ORDINAIRES	55 737			55 737
ACTIONS NOMINATIVES A DIVIDENDE MA	7 763			7 763
TOTAL	**63 500**			**63 500**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	184 758	10 264		195 022
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**184 758**	**10 264**		**195 022**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		10 264		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	263 997	17 723			281 720
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	71 541	15 120	9 041		77 620
Total	**335 538**	**32 843**	**9 041**		**359 340**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		32 843	9 041		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 537 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	243	243		
- à plus de 1 an à l'origine	159 702	56 992	102 711	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 777	260 777		
Dettes fiscales et sociales	2 548 588	2 548 588		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	1 526 299	1 526 299		
Produits constatés d'avance	2 042 036	2 042 036		
Total	**6 537 645**	**6 434 935**	**102 711**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	45 008			
(**) Dont envers les associés	1 333 172			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 193 euros.

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNIS DIVERS	94 871
INT. COURUS/EMPRUNTS	49
ASSOCIES - INTERETS COURUS	10 877
CONGES A PAYER	356 777
INTERESSEMENT	55 734
SALAIRES PRIMES A PAYER	434 028
CHARGES SOCIALES / CP	159 670
ORGANISMES SOCIAUX A PAY.	102 808
CH.SOC./PRIMES A PAYER	195 313
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	40 760
CH. FISCALES S/ PROV	16 842
CHARGES A PAYER DIVE	14 974
Total	**1 482 703**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	123 996		
Total	**123 996**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
HONORAIRES FACT D AVANCE	2 042 036		
Total	**2 042 036**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2017
HONO. COMMISSARIAT	194 094
PRESTATIONS FORMATION	4 275
VENTES DE MARCHANDISES	6 272
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	52 601
HONO. COMPTABLES	7 042 436
PRESTATIONS GROUPE	525 391
TOTAL	**7 825 070**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels 4 920 euros.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 281 720 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 281 720 euros

Le montant de l'engagement tient compte des paramètres suivants :

Taux d'actualisation retenue pour l'étude, taux 2016 : 1.48%

Augmentation annuelle des salaires de 1.50 % constant

Départ prévu, sauf dérogation individuelle, à 66 ans pour les cadres et à 64 ans pour les non cadres

Taux de rotation : 4 % constant pour les cadres, 5 % constant pour les non cadres

Taux de charges sociales patronales : 45 % pour les cadres, 40 % pour les non cadres

Départ à l'initiative du salarié

L'année des calculs retenue est 2017

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.